



Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration préalable Sud Education Hérault

CSA-D du 14 mars 2024 – Carte Scolaire Collèges

La carte scolaire des collèges de l'Hérault arrive dans un contexte de crise importante dans l'éducation nationale. La colère des personnels est proportionnelle aux difficultés qu'ils rencontrent à exercer leur métier. Les annonces contradictoires des ministres de l'Education nationale successives et de notre Premier ministre viennent renforcer colère et désarroi.

Concernant les moyens, et alors que le projet de loi de finances prévoyait 2193 suppressions d'emplois pour la rentrée scolaire 2024, Gabriel Attal, ex ministre de l'Education nationale, avait annoncé la sauvegarde de 1059 postes dans le 1er degré et la création de 574 postes dans le 2nd degré, dans l'unique but de financer la réforme Choc des savoirs. Le gouvernement, dirigé aujourd'hui par le même Gabriel Attal, nous apprend en ce début d'année que 692 millions devront être rendus dans le cadre des 10 milliards d'économie. Pire encore, en 2025, ce sont 20 milliards qui devront être économisés. L'Éducation nationale n'a certainement pas besoin de faire des économies.

Concernant la réforme du collège, les personnels de l'Éducation nationale assistent sidérés au spectacle cacophonique du gouvernement : le ministère et le gouvernement se renvoient la balle tout en poursuivant leur vaine opération médiatique destinée à faire passer la pilule du Choc des Savoirs. Et, alors que la Ministre annonce l'abandon des groupes de niveau, le Premier ministre annonce leur maintien dès le lendemain : il faut arrêter de jouer avec l'école, c'est un sujet sérieux.

Le ministère n'a-t-il rien appris du fiasco de la réforme du bac Blanquer ? Le ministère a imposé une réforme du bac dans la précipitation contre l'avis des personnels. Incapable de véritablement l'appliquer, il la détricote petit à petit. Ce sont les élèves et les personnels qui ont fait les frais de cette inconséquence. Pourtant le ministère recommence avec le Choc des savoirs.

Les personnels revendiquent massivement un abandon des mesures du Choc des savoirs. Les personnels expriment leurs difficultés à faire leur métier correctement, le manque de formation, de soutien, de moyens... La réponse de Gabriel Attal à ces difficultés est d'imposer une série de mesures vexatoires qui viennent sanctionner la difficulté scolaire alors qu'il faut la prévenir. C'est bien une école à deux vitesses qui se dessine avec l'obligation d'obtenir le DNB pour accéder au lycée, ce pour quoi le diplôme n'a jamais été pensé. Il faut améliorer les conditions d'étude en classe pour les élèves en difficulté au lieu d'ajouter des obstacles à leur parcours scolaire. Les personnels ont compris quelle idéologie de classe s'exprime dans cette réforme, il est temps

d'arrêter le discours selon lequel le Choc des savoirs permettrait de lutter contre les inégalités car c'est l'inverse, le Choc des savoirs creuse les inégalités.

Dans notre département, Sud Éducation 34 revendique :

- la transformation des heures supplémentaires en heures postes**
- L'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire,**
- des dotations à la hauteur des besoins dans tous les établissements**
- La baisse des seuils dans tous les collèges du département : 16 élèves en Éducation Prioritaire et 20 élèves en classe ordinaire.**

Sud Éducation 34 soutiendra tous les établissements en lutte sur la question des moyens et des postes, et continuera de mobiliser pour obtenir une amélioration des conditions de travail pour les personnels, et d'étude pour les élèves. Nous appelons l'ensemble des personnels du département à se mettre en grève à partir du 19 mars, pour le retrait de la réforme du collège, pour la défense du service public et de ses personnels.